

Méthodologie générale d'organisation d'une manifestation compétitive agréée FF Tri

Etablir un budget prévisionnel

Il est bien évidemment différent selon le nombre et le type d'épreuve envisagés.

Quelques règles simples et logiques :

- Une manifestation a tout intérêt à comporter plusieurs épreuves échelonnées sur la journée :
 - ✓ D'une part pour augmenter la population de concurrents potentiels (donc les rentrées financières) par le biais des inscriptions (une course "Avenir" ouverte aux enfants, une course "Découverte" pour les novices, une course "Compétition" pour les licencié(e)s déjà expérimenté(e)s).
 - ✓ D'autre part pour rentabiliser la partie de frais incompressibles d'une épreuve (couverture médicale, animation, communication, arbitrage ...).
- Un "budget prévisionnel" doit chiffrer les dépenses et les recettes. Hors, plus la course principale est longue, plus le budget financier nécessaire à l'élaboration de la manifestation sera lourd.

Quelque soit l'épreuve, doivent toujours apparaître les "lignes budgétaires" suivantes :

1. Dépenses

1.1 - Les frais fédératifs

Ils dépendent du nombre et du type de chaque épreuve organisée. Ce sont :

- Les frais de licence manifestation (ou agrément) F.F.TRI. (incluant l'assurance de la course). Ils sont variables avec :
 - ✓ Le type d'épreuve.
 - ✓ La grille de prix de l'épreuve.
- Les éventuelles "taxes régionales" (sur la participation ou les grilles de prix).
- La reversion des " Pass Journée " (même si celle-ci ne constitue pas une dépense à proprement parler puisque l'organisateur est le percepteur d'une assurance fédérale).
- Les frais d'arbitrage.

1.2 - Les frais de sécurité

Ils sont inscrits dans la réglementation sportive F.F.TRI. et exigés par les autorités préfectorales. Ce sont :

- ✓ Les frais médicaux : pour toutes les épreuves hormis les "longue distance", le minimum est de 1 médecin et 1 véhicule de transport sanitaire pour les 200 premiers concurrents et 1 médecin + 1 véhicule de transport sanitaire par tranche de 200 concurrents supplémentaires. Il faut compter 150 € par médecin (pour une demi-journée, 250 € pour une journée pleine) et 240 € par véhicule de transport sanitaire (pour une demi-journée, 300 € pour une journée pleine).

- ✓ Les frais de transmission cibiste et signaleurs : Ils sont habituellement nuls pour les épreuves "Loisirs" en faisant appel au bénévolat. L'organisation d'épreuves "Compétitions" nécessite souvent le recours à des associations de cibistes qui demandent à être défrayées. Compter dans ces cas 150 € pour une dizaine de véhicules cibiste avec les signaleurs.
- ✓ Les frais de sécurité de la partie nautique : Ils sont habituellement nuls pour les épreuves "Loisirs" en faisant appel au bénévolat. L'organisation d'épreuves "Compétitions" peut requérir plusieurs embarcations qu'il vous faudra défrayer.

L'analyse de la qualité de l'eau est une obligation réglementaire. En dehors des piscines, toutes les eaux doivent être analysées. Seule exception la pleine mer et encore cela dépend de la situation de la plage par rapport à une ville ou des conditions écologiques environnementales générales type "Prestige". Il faut compter 125 € pour cette analyse.

- ✓ Les frais liés à l'utilisation de véhicules : moto ouvreuse ou véhicule balai sont aisément trouvés gratuitement parmi les bénévoles. De même, les véhicules servant à transporter le matériel nécessaire à l'épreuve. En revanche les 4 ou 5 motos nécessaires aux arbitres peuvent nécessiter le recours à des associations qui demanderont à être défrayées. Compter dans ce cas 25 € par moto.

1.3 - Les frais matériels

C'est l'ensemble du matériel mis à la disposition des concurrents. Ils sont inscrits dans la Réglementation Sportive F.F.TRI. Ce sont :

- Le matériel de numérotation des concurrents : souvent le prêt est possible soit par la Ligue Régionale, soit par un autre organisateur, soit par un autre club. Parfois il faudra vous équiper en sachant que ce matériel est réutilisable.

Ce sont :

- ✓ Les dossards et leur système de fixation (épingles à nourrice) : compter 40 € pour 100 dossards,
- ✓ Les plaques de cadre et leur système de fixation (tige plastique de fixation de câble électrique) : compter 50 € pour 100 coureurs,
- ✓ Les bonnets de bain : compter 1,15 € par bonnet (1 € au delà de 300 pièces),
- ✓ Les témoins de passage (dans les épreuves en boucle à parcourir plusieurs fois) : pour les classiques chouchous compter 30 € les 50 unités.
- Les ravitaillements :
 - ✓ Le ravitaillement des concurrents : compter 1,10 € par concurrent pour les épreuves estivales, 1.50 € pour les épreuves hivernales (obligation de boissons chaudes à l'arrivée).
 - ✓ Les éponges : les chutes de mousse d'un vendeur de literie feront l'affaire pour 50 €.
 - ✓ Le ravitaillement s'inscrivant dans la logistique d'organisation : il ne s'applique qu'aux épreuves dont la durée est supérieure à 1/2 journée. Il est constitué des repas à fournir à l'ensemble des bénévoles. Il faut compter 5 € par bénévoles (hors boisson).
- Le programme informatique d'arrivée et les chronomètres : les tarifs sont très variables. Cela va de la gratuité si la Ligue Régionale ou un autre organisateur vous les prêtent à 1500 € pour les systèmes les plus performants à puce électronique via une entreprise de chronométrage.

- Un certain nombre de location de matériel (ou achat) peuvent être envisagé selon l'importance de votre course. C'est en général du gros matériel (arche d'arrivée, tente ...). Certaines Ligues Régionales en disposent et peuvent le mettre à disposition gratuitement ou moyennant un prix très modique.

1.4 - Les frais de communication

- Le bulletin d'inscription : les tarifs sont très variables. Cela va de 4 € les 100 sur une photocopieuse à 120 € les 500 minimums dans une imprimerie.
- L'animation et la sonorisation : elles sont non obligatoires mais vivement conseillées.
 - ✓ La sonorisation est habituellement mise à disposition par la municipalité. En location le minimum sera de 200 €.
 - ✓ L'animation peut-être bénévole. Par un professionnel il faut compter 300 € (plus les frais de séjour et de nourriture).
- Le tee-shirt de la course : quasi obligatoire, il faut compter 300 € pour 100 pièces.
- La production d'affiche est ... très chère (cela change car plusieurs sociétés proposent des petits prix via internet)
- L'insertion publicitaire dans un journal spécialisé est facultative et ... chère (de l'ordre de 500 euro). L'insertion dans la presse locale est gratuite sauf en cas de têtère. L'insertion média (radio ou télévision) est généralement payante et ... très chère. La conférence de presse n'est pas indispensable.
- La remise des prix nécessite des coupes et/ou des médailles. Tarifs variable : compter 100 € pour 10 coupes. Les médailles sont nettement moins chères. La dotation en nature est en général sponsorisée. Toujours penser à l'apéritif de fin de course pour l'aspect relationnel avec les intervenants et les partenaires. Compter 2 Euros par personnes en plafonnant à 80 ou 100 le nombre de personnes.
- L'accueil V.I.P. : le sujet est sensible car le coût peut-être très important. Mais parfois on ne peut pas y échapper ...

1.5 - Les frais de fonctionnement

C'est l'ensemble des frais relatifs au secrétariat de la manifestation (Envois postaux, photocopies, enveloppes, papiers, téléphone ...). Ils peuvent s'évaluer à 100 €.

1.5 - La grille de prix

Ce sont les émoluments décernés aux concurrents lors de la remise des prix.

2 - Recettes

2.1 - Inscriptions

C'est toujours la plus grosse partie des recettes. Depuis 2003, les tarifs d'inscription sont libres pour tous les types d'épreuves. C'est la loi du "Rapport Qualité Prix" qui nivellera les tarifs dans le futur. D'où une relative difficulté à fixer les tarifs.

Il est à noter que la perception des sommes des Pass Journée pour les épreuves Loisir et des Pass Journée pour les épreuves Compétition n'entre en RECETTE que pour sortir en DÉPENSE puisqu'elles sont en totalité reversées à la Ligue Régionale.

Le coût du Pass Journée s'ajoute au prix d'inscription de la course.

Le tarif des Pass Journée est variable d'une Ligue Régionale à l'autre puisque il y a addition de 2 parts :

- ✓ L'une F.F.TRI. unique de 1 € pour les Pass Journée des épreuves Avenir et de 2.50 € pour les Pass Journée des épreuves Découverte. La part F.F.TRI. des Pass Journée Compétition est toujours à 2.50 € **SAUF** pour les triathlons et duatlons Courte Distance (20 €) et les triathlons et duatlons Longue Distance (30 €).
- ✓ L'autre des Ligues Régionales qui est variable.

A noter que certaines Ligues Régionales ont adoptées, PAR CONVENTION, un prélèvement de Pass Journée de 2 € cumulant 1 € de Part Fédérale + 1 € de Part Ligue **PLAFONNEE**. Il y a lieu de se renseigner auprès de la Ligue Régionale pour savoir si cette convention est en cours.

2.2 - Subventions et partenariats

Bien évidemment variable. Sujet abordé dans les points 5 et 6 de cette méthodologie.

